3 STRUCTURES, PLUSIEURS POSSIBILITÉS D'ACCUEIL

Les crèches Les Elfes et Les Sylphides

Deux structures proposant un accueil régulier, organisé selon les besoins des familles dans environnement favorable à l'éveil, à l'autonomie et à la socialisation.

Accueil des enfants
de 10 semaines à 3 ans révolus

Du lundi au vendredi
de 7 h à 18 h 30

Le multi-accueil Les Lutins

Une solution souple pour répondre à différents besoins, que votre enfant soit accueilli régulièrement ou ponctuellement.

Accueil régulier
de 10 semaines à 3 ans révolus

Accueil occasionnel
de 4 mois à 4 ans révolus

Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h pour l'accueil régulier
et des créneaux dédiés à l'accueil occasionnel,
en matinée, l'après-midi ou à la journée

CONTACTS

CRÈCHE LES ELFES

2, rue Jean Titelouze
76360 BARENTIN
02.35.91.18.50
creche.elfes.barentin@orange.fr

CRÈCHE LES SYLPHIDES

139, rue des Sylphides
76360 BARENTIN
02.35.91.07.22
creche.sylphides.barentin@orange.fr

MULTI-ACCUEIL LES LUTINS

12, rue Saint-Hélier
76360 BARENTIN
02.35.91.21.01
lutins@ville-barentin.fr

Règlements et projets d'établissement
à retrouver sur le site ville-barentin.fr

CRÈCHES
ET MULTI-ACCUEIL

LES ELFES
LES SYLPHIDES
LES LUTINS



CRECHES Barentinoises
LES LUTINS LES SYLPHIDES LES ELFES

BARENTIN Cité des Arts

ALLOCATIONS FAMILIALES

GRANDIR À BARENTIN

Trois structures pour accompagner les premiers pas de votre enfant

À Barentin, les crèches municipales Les Elfes et Les Sylphides, ainsi que le multi-accueil Les Lutins, accueillent les jeunes enfants dans un environnement pensé pour leur bien-être, leur éveil et leur épanouissement. Chaque structure dispose d'un jardin avec jeux d'extérieurs adaptés.
Nos équipes accompagnent chaque enfant à son rythme, dans le respect de ses besoins, de ses habitudes et de sa personnalité, tout en construisant une relation de confiance avec les parents.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

La première étape est de prendre rendez-vous avec la structure correspondant à votre besoin. Ce temps d'échange permet de vous présenter le fonctionnement de l'établissement, de répondre à vos questions et de préparer l'accueil de votre enfant.



POURQUOI CHOISIR UNE STRUCTURE MUNICIPALE ?

Un accueil de qualité, au quotidien
Des professionnels qualifiés et disponibles accompagnent votre enfant dans ses découvertes, ses apprentissages et ses premières expériences de vie en collectivité.

Une alimentation saine et équilibrée
Les repas sont préparés sur place, à partir de produits frais, pour proposer aux enfants une alimentation adaptée à leur âge et à leurs besoins.

Un tarif adapté à votre famille
Le tarif horaire est calculé conformément au barème de la CAF. Il est individualisé selon les ressources de la famille et le nombre d'enfants à charge.

Tout est pensé pour faciliter votre quotidien
Les repas et les couches sont fournis par la structure. Vous pouvez ainsi profiter pleinement des temps d'accueil de votre enfant en toute sérénité.

Structures agréées par le Département

Une familiarisation progressive et personnalisée
L'entrée en crèche est une étape importante. Une période de familiarisation permet à votre enfant de découvrir progressivement son nouvel environnement, de créer des liens avec les professionnels et de vous permettre, en tant que parent, de prendre vos repères.

Des lieux d'éveil et de socialisation
Les enfants grandissent, jouent, expérimentent et apprennent à vivre ensemble, accompagnés par des équipes attentives à leur développement et à leurs besoins individuels.

Une équipe de professionnels à vos côtés
Les équipes sont composées de professionnels qualifiés de la petite enfance : infirmières puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et professionnels titulaires du CAP Accompagnant éducatif petite enfance.
Leur rôle : assurer le bien-être et la sécurité des enfants, accompagner leur développement et instaurer une relation de confiance avec les familles.